

Congrès national des audioprothésistes Français 2006

Enquête auprès des Français : Les appareils auditifs plébiscités !

L'UNSAF, l'Union des syndicats d'audioprothésistes Français, a fait réaliser une étude auprès du cabinet TNS/Healthcare pour définir le profil auditif des Français et leur attitude face aux appareils auditifs. Cette enquête a été effectuée sur un échantillon d'une taille exceptionnelle de 8 000 personnes représentatif des Français de quinze ans et plus.

"Nous avons différents objectifs en réalisant cette étude. Nous souhaitons tout d'abord disposer des dernières données chiffrées concernant la prévalence des malentendants en France et identifier la proportion des porteurs d'appareils auditifs. Mais surtout, et peut-être avant tout, nous voulions connaître l'image que les malentendants ont des appareils auditifs, qu'ils soient porteurs ou pas. Il était également important d'appréhender les motivations et les freins, d'évaluer les bénéfices, le niveau de satisfaction et de cerner leurs attentes en matière d'appareillage auditif.", Benoît Roy Président de l'UNSAF.

I - Profil auditif des Français

- 10 % des Français de plus de 15 ans déclarent souffrir de malaudition. Cela représente 5,1 millions de malentendants (Vs 51 millions de Français de plus de quinze ans, source Insee recensement 2005).
- 25 % des 50-59 ans déclarent souffrir de malaudition,
- 35 % des 60-69 ans déclarent souffrir de malaudition,
- 50 % des plus de 70 ans déclarent souffrir de malaudition.

II - Attitude des Français face aux appareils auditifs

17 % des malentendants déclarent porter un appareil auditif sur une ou deux oreilles.

80 % des personnes appareillées sont satisfaites de leurs appareils (41 % sont très satisfaits).

84 % des personnes appareillées sont prêtes à recommander un appareillage à une personne souffrant de malaudition.

Contacts :

Relations Presse : Planet RP,
Isabelle Paturle et Christèle Lambert,
Tél. 01 53 06 61 40 - planetrp@com-presse.com
UNSAF, Benoît Roy, président de l'UNSAF,
Tél. 02 47 60 60 08 - benoit.roy@unsaf.net

La vie sociale et la vie familiale sont les principales motivations à l'appareillage.

La sécurité dans les déplacements est fortement mentionnée.

La mention de l'amélioration de la vie professionnelle témoigne du rajeunissement des porteurs.

- Amélioration de la vie globale (7/10)
- Amélioration de la vie sociale (6, 9/10)
- Amélioration de la vie familiale et affective (6, 7/10)
- Amélioration du sentiment de sécurité (dans la rue, au volant) (6, 4/10)
- Amélioration du moral et de l'humeur (6, 3/10)
- Amélioration dans le cadre de la vie professionnelle est citée (3,9/10)

80 % des personnes appareillées communiquent mieux

Ne plus faire répéter ses interlocuteurs (78 %)

Moins de difficulté à entendre la télévision ou la radio (70 %)

Mieux comprendre les discussions en famille et lors de sorties en public (68 %)

La majorité des porteurs déclarent un plus grand confort

Etre détendu en public

Ne pas se sentir exclu ou mis à l'écart et assument leur surdité.

Les ORL sont des prescripteurs majeurs

Le port d'un appareil auditif a été recommandé

par un ORL pour 55 % des porteurs

par un médecin traitant pour 18 % des porteurs

Les appareils sont récents

71 % ont moins de 5 ans (et moins de 2 ans pour près de 4 sur 10).

Plébiscite pour un dépistage systématique

80 % des Français sont favorables à un dépistage (50 % très favorables) à un dépistage systématique des troubles auditifs.

Créée en mars 1985, l'UNSAF, Union Nationale des Syndicats des Audioprothésistes Français, regroupe les trois syndicats d'Audioprothésistes indépendants : le Syndicat des Audioprothésistes Français (SAF), la Fédération Nationale d'Audioprothésistes Français (FNAF) et le Syndicat National Unifié des Audioprothésistes (SNUA).

L'UNSAF permet une représentation unique des syndicats d'Audioprothésistes indépendants, ce qui est pertinent lorsqu'un seul siège est à pourvoir, comme au sein de l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS), où le président de l'UNSAF occupe le seul siège dévolu aux audioprothésistes.

Chaque année, l'UNSAF organise le Congrès national des audioprothésistes Français. Cette manifestation d'envergure internationale est la plus importante manifestation professionnelle du secteur en France. Les dernières innovations en matière d'appareils auditifs et produits associés, y sont présentés. D'autre part, le Congrès est une étape importante dans la formation continue des Audioprothésistes avec la tenue d'exposés scientifiques, de conférences et d'ateliers pratiques.

L'UNSAF est présidée par Benoît Roy depuis le 13 septembre 2004. Il a été auparavant Président de l'AAF (l'Association des Audioprothésistes Français) et Vice-président de l'UNSAF. Il a été par ailleurs Président du CETA (le Comité d'Etudes Techniques Audiologiques), un groupe de travail destiné à mettre en œuvre les études et moyens nécessaires à l'AEA (l'Association Européenne des Audioprothésistes) dont il assure par ailleurs la vice-présidence.

Contacts :

Relations Presse : Planet RP, Isabelle Paturle et Christèle Lambert,
Tél. 01 53 06 61 40 - planetrp@com-presse.com

UNSAF, Benoît Roy, président de l'UNSAF,
Tél. 02 47 60 60 08 - benoit.roy@unsaf.net